

Arrêté de nomination de commissions d'admission

Commissions

Master 2 Mention management

- ✓ Parcours type Droit et gestion de la responsabilité sociale de l'entreprise FOAD

et **Diplômes d'université** associés :

- ✓ La responsabilité sociale de l'entreprise : les fondamentaux
- ✓ La responsabilité sociale de l'entreprise : les nouveaux modèles d'affaires

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

*-Vu le code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 01 aout 2011 relatif à la licence,
-Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.*

ARRETE

Article1 Sont nommés membres de la commission d'admission en vue du recrutement pour l'année universitaire 2018-2019 pour le Master 2 mention management parcours type droit et gestion de la responsabilité sociale de l'entreprise FOAD et Diplômes d'Université associés :

BLIN FRANCHOMME Marie-Pierre Maître de conférences

OLIVA Anne-Marie Maître de conférences

Article 2 La commission est présidée par : BLIN FRANCHOMME Marie-Pierre

Article 3 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 07 mai 2018

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

Corinne **MASCALA**

